Vous êtes propriétaire d'un logement que vous occupez ou louez à :

- Belgentier
- La Farlède
- Solliès-Pont
- Solliès-Toucas
- Solliès-Ville

Vous désirez plus d'informations ?
Vous souhaitez une étude personnalisée de votre projet ?
Vous souhaitez bénéficier de conseils techniques, financiers ou administratifs ?

Remplissez sans attendre ce coupon-réponse et retournez-le à :
SOLIHA Var, 1766 chemin de la Planquette - 83130 LA GARDE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse du logement (si différente) : .....

Téléphone : .....

Propriétaire occupant ☐ Propriétaire bailleur ☐ Syndicat de copropriété ou copropriétaire ☐ Autre ☐

Travaux envisagés : .....

Les informations recueillies grâce à ce coupon-réponse sont nécessaires pour mieux cerner votre demande et y répondre rapidement.
Ces informations sont strictement confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées à quelque personne ou organisme que ce soit.

Dès réception, le chargé d'opération prendra contact avec vous pour UNE INFORMATION SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DU GAPEAU

AMÉLIORATION DE L'HABITAT
EN VALLÉE DU GAPEAU

Programme d'intérêt général 2021-2024

La Communauté de communes Vallée du Gapeau lance un premier programme d'aides publiques en faveur de l'habitat des particuliers.

Vous êtes peut-être éligible !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DU GAPEAU
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
Agence nationale de l'habitat Anah
HABITER MIEUX Une aide de l'État pour un logement économe et écologique
Var LE DÉPARTEMENT

DES AIDES FINANCIÈRES POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

Des subventions

Pour qui ?

- Propriétaires occupants, sous conditions de ressources.
- Propriétaires bailleurs de logements dégradés, déjà loués ou vacants destinés à la location après travaux, sous condition de pratiquer des loyers maîtrisés.
- Syndicats de copropriété ou copropriétaires (pour les travaux sur parties communes et aides à la gestion de la copropriété)

Pour quels locaux ?

- Logements de plus de 15 ans, occupés ou vacants.
- Locaux qui vont être transformés en logements (remises, combles...).

Pour quels travaux ?

- Travaux permettant de résoudre une situation de danger, d'insalubrité ou de dégradation.
- Travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées.
- Travaux en faveur des économies d'énergie.

UNE ASSISTANCE ET DES CONSEILS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

Une équipe de professionnels de l'habitat mise gratuitement à votre disposition pour :

- vous informer et vous conseiller.
- vous aider à définir votre projet : visite de votre bien, conseils pour les travaux, calcul des loyers et des aides financières, impact fiscal...
- rechercher les financements pour faire aboutir votre projet.
- constituer et suivre les dossiers de demande de subventions auprès des financeurs.

et aussi

- accompagner les copropriétés dans leur organisation, pour la réalisation de travaux.

Pour tout renseignement, contactez Soliha Var

PAR TÉLÉPHONE
04 89 66 05 96

PAR E-MAIL
habitatgapeau@soliha.fr

OU RENDEZ-VOUS À LA PERMANENCE À SOLLIES-PONT

Dans les locaux de la communauté de communes
Vallée du Gapeau,
1193 avenue des Senes, 83210 Solliès-Pont

Les 1ers et 3e mardi du mois,
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

au château, France Services,
1 rue République, 83210 Solliès-Pont

Les 2e et 4e mardi du mois,
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Ou remplissez le coupon-réponse au dos

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Un service en ligne est réservé aux propriétaires occupants qui souhaitent vérifier leur éligibilité aux aides de l'ANAH.

monprojet.anah.gouv.fr
Une aide en ligne qui change tout !